



CONFERENCE DES PARTIES  
Troisième session  
Kyoto, 1er-10 décembre 1997  
Point 3 e) de l'ordre du jour

**EXAMEN DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES ET DES DECISIONS QUI POURRAIENT  
ETRE PRISES AU TITRE DE L'ALINEA f) DU PARAGRAPHE 2  
DE L'ARTICLE 4 DE LA CONVENTION**

Décision adoptée à la 5ème séance plénière (FCCC/CP/1997/L.3)

Amendement présenté par M. Luis Herrera Marciano (Venezuela),  
vice-président de la Conférence

*Remplacer l'alinéa b) du paragraphe 1 par le texte suivant :*

- b) Ajoutant les noms de la Croatie a/, du Liechtenstein, de Monaco, de la République tchèque a/, de la Slovaquie a/ et de la Slovénie a/;

-----

---

a/ Pays en transition vers une économie de marché.